



Procès-verbal du Conseil de gestion

18 juillet 2025

Étaient présents :

- Mme Christine Neau-Leduc, Présidente de l'Université,
- Mme Anne Levade, Présidente de la Fondation,
- M. Gérard Bekerman, membre fondateur, (représentant AFER),
- Mme Chloé Drapier, membre fondateur (représentant ACCOR),
- Mme Joëlle Farchy, représentante de l'Université,
- Mme Adeline Gubler, représentante des personnels BIATSS,
- M. Ulysse Guttmann-Faure, représentant des usagers,
- M. Jean-Marc Lehu, représentant de l'Université,
- M. Francis Prost, représentant de l'Université

Étaient invités et présents :

- Mme Anne-Sophie Coppin, Déléguée générale de la Fondation
- Mme Clarisse Amsellem, Chargée de partenariats et de mécénat
- Mme Costanza Gallo, Chargée de partenariats et de mécénat
- Mme Roxane Lagier-Eberstein, Chargée de partenariats et de mécénat

Était invité et absent :

- M. Pierre Berthemet, représentant du Rectorat

Christine Neau-Leduc ouvre la séance à 10h07 sur l'ordre du jour suivant.

1. Élection du Président de la Fondation
2. Élection des membres qualifiés extérieurs de la Fondation

1. Élection du Président de la Fondation

Christine Neau-Leduc remercie Anne Levade pour son travail et son engagement au sein de la Fondation en tant que présidente sortante et rappelle que l'élection du président de la Fondation se fait sur proposition de la présidente de l'Université.

La présidente de l'Université propose la candidature d'Anne Levade aux fonctions de présidente.

Anne Levade quitte la visioconférence le temps du débat et du vote.

Gérard Bekerman intervient pour indiquer qu'il ne connaît pas les personnes qui ont été pressenties pour l'élection au titre de personnalités extérieures qualifiées.

Christine Neau-Leduc rappelle que chaque membre du conseil de gestion a reçu les CV et candidatures de chacun des candidats et les présentent brièvement.

Elle se dit ouverte à toute proposition d'autres personnalités extérieures si les membres du conseil de gestion le souhaitent. Elle rappelle que le vote relatif aux personnalités extérieures aura lieu après le vote sur la présidence.

Anne-Sophie Coppin propose que les discussions sur les personnalités extérieures reprennent lorsqu'Anne Levade aura réintégré la réunion afin qu'elle puisse participer aux discussions puis aux votes.

La présidente de l'Université propose la mise aux voix du premier point de l'ordre du jour. Elle indique que le vote est électronique et à bulletins secrets car il s'agit de propositions nominatives.

La candidature d'Anne Levade en tant que Présidente de la Fondation est mise au vote.

Adopté, 1 abstention

Anne Levade est invitée à rejoindre le conseil de gestion.

Christine Neau-Leduc la félicite pour son élection en tant que présidente de la Fondation et lui demande d'assurer la présidence du reste de la séance.

Anne Levade remercie l'ensemble des membres du conseil de gestion et présente le second point de l'ordre du jour.

2. Élection des membres qualifiés extérieurs de la Fondation

Anne Levade rappelle que les candidats sont proposés par la Présidente de l'Université et s'assure que tous les membres du conseil de gestion ont bien reçu les éléments lettres de candidature et les *curriculum vitae* des candidats.

Elle présente par ordre alphabétique les trois candidats pour le collège des personnalités extérieurs du conseil de gestion de la Fondation.

Présentation et vote relatifs à la candidature de Monsieur Sylvain Kern

Sylvain Kern est un ancien étudiant de d'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui manifeste un grand intérêt pour l'université. Il est par ailleurs l'un des fondateurs de la Cité de la réussite qui prend place chaque année en Sorbonne.

Christine Neau-Leduc rappelle qu'il a été élu personnalité extérieures qualifiée à la commission de la recherche de l'Université. Il est un atout pour la Fondation compte tenu de l'intérêt qu'il porte à l'Université et des entreprises et organisations avec

lesquelles il est en contact et auprès desquelles il pourra être un ambassadeur de l'Université et de la Fondation.

Anne Levade souligne que les trois candidats proposés sont des personnalités complémentaires qui pourraient apporter un regard sur et à la Fondation.

Gérard Bekerman indique que la proposition de la Présidente de l'Université est excellente car Sylvain Kern est un illustre personnage médiatique intégré au monde de l'entreprise et des universités.

La candidature de Sylvain Kern en tant que personnalité qualifiée au Conseil de gestion est mise au vote.

Adopté, 1 abstention

Présentation et vote relatifs à la candidature de Monsieur Didier Moaté

Anne Levade présente Didier Moaté en indiquant qu'il est également Alumni de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et précise qu'il a reçu une formation initiale dans le domaine du commerce extérieur. Didier Moaté est directeur de la Banque Palatine et a fait l'essentiel de sa carrière dans le secteur bancaire. Elle précise qu'il est également très enthousiaste à l'idée d'aider la Fondation et l'Université et de les faire profiter de son expérience.

Gérard Bekerman demande qu'on lui présente la troisième personnalité extérieure. Anne Levade indique qu'il s'agit de Nadine Wetzel, directrice du département la Transformation et Processus de la Banque des Territoires (CDC).

Gérard Bekerman indique regretter que les deux candidats – Didier Moaté et Nadine Wetzel - appartiennent à la même maison, dès lors qu'il pense que la Banque Palatine appartient à la caisse des dépôts à travers la Caisse d'épargne. Il craint qu'il en résulte une redondance d'institutions au sein du conseil de gestion.

Anne Levade indique que la Banque des Territoires et la Banque Palatine sont entités résolument distinctes et qui n'ont, en toute hypothèse, pas le même type de lien avec la Caisse des dépôts et Consignations.

Gérard Beckerman ajoute que la Banque Palatine ne sera jamais en position de prendre une décision qui ne serait pas agréée par sa tutelle qui n'est autre que la Caisse des dépôts. Il s'interroge sur le fait que, de son point de vue, ces deux personnes soient issues d'une même entité.

Christine Neau-Leduc répond qu'elle ne disposait pas de cette information mais que les deux candidats ont des carrières très différentes. Elle souligne que le double profil banque et culture de Mme Wetzel est intéressant pour l'université au-delà de l'aspect institutionnel.

Anne Levade rappelle que les personnalités extérieures sont choisies *ad personam*, à raison de leur parcours et de leur attachement à l'université. Elle précise que, en tout état de cause, ils n'ont pas vocation à représenter l'institution dont ils sont issus.

Gérard Bekerman indique ne pas s'opposer mais avoir une réserve.

La candidature de Didier Moaté en tant que personnalité qualifiée au Conseil de gestion est mise au vote.

Adopté, 1 abstention

Présentation et vote relatifs à Madame Nadine Wetzel

Anne Levade rappelle que Nadine Wetzel est directrice du département Transformation et Processus de la banque des territoires (CDC). Elle n'est pas Alumni de Paris 1 Panthéon-Sorbonne mais elle a un profil très intéressant d'administrateur certifié à l'IFA suite à une formation d'administrateur de société réalisée à Sciences Po. Elle précise qu'elle a un cursus davantage littéraire et culturel avec une sensibilité pour la RSE qu'elle développe au sein de la Banque des Territoires. Elle est par ailleurs

très motivée à l'idée de rejoindre le Conseil de la Fondation pour apporter son expertise.

Monsieur Bekerman indique que le profil de Nadine Wetzel est intéressant et qu'il a bien connu Laurent Wetzel, historien, reçu à l'agrégation d'histoire, issu d'une grande famille intellectuelle, ce qui est un atout pour la Fondation. Il indique être favorable.

La candidature de Nadine Wetzel en tant que personnalité qualifiée au Conseil de gestion est mise au vote.

Adopté à l'unanimité.

Anne Levade remercie l'ensemble des membres du conseil de gestion et propose de réunir le conseil dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de septembre pour l'élection du bureau, mais aussi et surtout pour présenter la Fondation aux nouvelles personnalités entrantes et pour échanger sur le plaidoyer et les orientations à venir de la Fondation.

Elle précise qu'un Conseil de gestion budgétaire devra avoir lieu avant le conseil d'administration du mois d'octobre, le budget de la Fondation étant annexe au budget de l'Université.

Le Conseil prend fin à 10h48.